

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

41

AMENDEMENT

N ° 1138

présenté par
Mme Genevard et M. Gaymard

ARTICLE PREMIER**(RAPPORT ANNEXÉ)**

Compléter l'avant-dernière phrase de l'alinéa 55 par les mots :

« : c'est l'effet-maître. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Lors des auditions organisées par la commission des affaires culturelles et de l'éducation, l'une des personnalités a évalué à 5 % le poids de « l'effet-maître » dans la réussite des élèves ! Or, on le sait, un maître bien formé, une relation de confiance établie avec les élèves, une autorité assumée dans la bienveillance ont incontestablement des effets sur les conditions d'apprentissage.

Revaloriser le métier d'enseignant, c'est d'abord reconnaître le rôle prépondérant qui est le sien, c'est reconnaître et valoriser « l'effet-maître ».